

Association des SAINTE FOY DE France

Sainte-Foy le 05/12/2024

Appel à Cotisation 2025 des communes

Votre commune est membre de l'Association des Sainte Foy de France. A ce titre vous trouverez ci-joint l'appel à cotisation pour l'année 2025 afin de renouveler votre adhésion à l'association.

Le montant de votre cotisation à prendre en compte est indiqué ci-dessous en fonction du nombre d'habitants de votre commune. Le RIB est celui indiqué en bas de page.

Vous remerciant par avance pour votre implication dans notre association

Didier Pauliat Président de l'Association des Sainte Foy de France

Communes:

-	Moins de 100 habitants :	35€
-	De 100 à 199 habitants :	40€
-	De 200 à 399 habitants :	50€
-	De 400 à 599 habitants :	60€
-	De 600 à 799 habitants :	80€
-	De 800 à 999 habitants :	100€
-	De 1000 à 1499 habitants :	120€
-	De 1500 à 1999 habitants :	150€
-	De 2000 à 2999 habitants :	180 €
_	Plus de 3000 habitants :	300€

